

BAREME D'HONORAIRE TRANSACTION

66 IMMOBILIER

ESTIMATION 200€ TTC

**HONORAIRE A LA CHARGE DU VENDEUR OU DE
L'ACQUEREUR EN FONCTION DU TYPE DE MANDAT ETABLI
ET FONCTION DU PRIX DE VENTE NET VENDEUR**

PARTICULIER AYANT ETABLI UN MANDAT :

Forfait de 2000€ TTC pour les prix allant jusqu'à 15 000€
Forfait de 3000€ TTC pour les prix allant de 15 001€ à 30 000€
Forfait de 5000€ TTC pour les prix allant de 30 001€ à 60 000€
Forfait de 6000€ TTC pour les prix allant de 60 001€ à 90 000€
Forfait de 8000€ TTC pour les prix allant de 90 001€ à 140 000€
Forfait de 10000€ TTC pour les prix allant de 140 001€ à 200 000€
5% TTC pour les prix supérieur à 200 001€

PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER AYANT ETABLI UN MANDAT :

*6 % TTC pour les prix allant jusqu'à 500 000€
5 % TTC pour les prix supérieur à 500 001€*

TVA : 20%

66 IMMOBILIER EST TITULAIRE D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE TRANSACTION SUR IMMEUBLE ET FONDS DE
COMMERCE N° 66-2010-04-T
DELEVRE PAR LA PREFECTURE DES PO LE 04/02/2010
66 IMMOBILIER S'EST ENGAGEE A NE RECCEVOIR FONDS A DEFAUT DE CE CONCERNANT LE PAIEMENT DE CES
HONORAIRES
ASSURANCE RCP ALLAIANZ N° DE POLICE 532251995
SYNDICAT PROFESSIONNEL FNAIM